



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission de l'Égalité des
chances et des Droits des femmes**

**RÉUNION DU
MARDI 14 JUILLET 2026**

SESSION 2025-2026

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor Gelijke
Kansen en Vrouwenrechten**

**VERGADERING VAN
DINSDAG 14 JULI 2026**

ZITTING 2025-2026

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

kmo - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

SOMMAIRE

Question orale de Mme Nadia El Yousfi 5

à M. Ahmed Laaouej, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Action sociale et des Solidarités, des Pouvoirs locaux, de l'Égalité des chances et du Soutien scolaire,

concernant l'assouplissement de la loi antiracisme envisagé par le Premier ministre.

Question orale de Mme Kristela Bytyçi 8

à M. Ahmed Laaouej, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Action sociale et des Solidarités, des Pouvoirs locaux, de l'Égalité des chances et du Soutien scolaire,

concernant le dernier rapport de Child Focus et la prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes.

Question orale de M. Hennan Oflu 11

à M. Ahmed Laaouej, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Action sociale et des Solidarités, des Pouvoirs locaux, de l'Égalité des chances et du Soutien scolaire,

concernant la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations dans et par le sport.

Question orale de M. Hennan Oflu 13

à M. Ahmed Laaouej, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Action sociale et des Solidarités, des Pouvoirs locaux, de l'Égalité des chances et du Soutien scolaire,

INHOUD

Mondelinge vraag van mevrouw Nadia El Yousfi 5

aan de heer Ahmed Laaouej, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Sociale Actie en Solidariteit, Plaatselijke Besturen, Gelijke Kansen en Schoolondersteuning,

betreffende de door de eerste minister overwogen versoepeling van de antiracismewet.

Mondelinge vraag van mevrouw Kristela Bytyçi 8

aan de heer Ahmed Laaouej, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Sociale Actie en Solidariteit, Plaatselijke Besturen, Gelijke Kansen en Schoolondersteuning,

betreffende het recentste rapport van Child Focus en de preventie van seksuele uitbuiting van jongeren.

Mondelinge vraag van de heer Hennan Oflu 11

aan de heer Ahmed Laaouej, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Sociale Actie en Solidariteit, Plaatselijke Besturen, Gelijke Kansen en Schoolondersteuning,

betreffende sociale cohesie en de bestrijding van discriminatie in en door sport.

Mondelinge vraag van de heer Hennan Oflu 13

aan de heer Ahmed Laaouej, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Sociale Actie en Solidariteit, Plaatselijke Besturen, Gelijke Kansen en Schoolondersteuning,

concernant la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations fondées sur l'origine et la religion dans l'accès à l'emploi.

Question orale de Mme Leila Agic

16

à M. Ahmed Laaouej, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Action sociale et des Solidarités, des Pouvoirs locaux, de l'Égalité des chances et du Soutien scolaire,

et à M. Dirk De Smedt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et de la Transition numérique,

concernant le pack nouveau départ.

betreffende sociale cohesie en de bestrijding van discriminatie op grond van herkomst en religie bij de toegang tot werk.

Mondelinge vraag van mevrouw Leila Agic

16

aan de heer Ahmed Laaouej, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Sociale Actie en Solidariteit, Plaatselijke Besturen, Gelijke Kansen en Schoolondersteuning,

en aan de heer Dirk De Smedt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Financiën, Begroting, Ambtenarenzaken, Administratieve Vereenvoudiging en Digitalisering,

betreffende het pakket voor een nieuwe start.

1103 Présidence : M. Petya Obolensky, président.

1107 **QUESTION ORALE DE MME NADIA EL YOUSFI**

1107 à M. Ahmed Laaouej, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Action sociale et des Solidarités, des Pouvoirs locaux, de l'Égalité des chances et du Soutien scolaire,

1107 concernant l'assouplissement de la loi antiracisme envisagé par le Premier ministre.

1109 (Mme Leila Agic, deuxième vice-présidente, prend place au fauteuil présidentiel)

1111 **Mme Nadia El Yousfi (PS).**- Les récentes déclarations du Premier ministre, M. Bart De Wever, plaidant à titre personnel pour une révision et une évaluation de la loi antiracisme au motif « qu'elle restreindrait la liberté d'expression » suscitent de vives inquiétudes au sein de la société civile, du monde associatif et des organisations syndicales.

Face à ce débat, il convient de rappeler un pilier fondamental de notre ordre juridique et démocratique : le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit. La liberté d'expression, aussi précieuse soit-elle, s'arrête là où commencent la haine, la discrimination et la déshumanisation de l'autre en raison de son origine, de sa nationalité ou de sa couleur de peau. Réduire la portée de la loi antiracisme reviendrait à fragiliser le bouclier juridique qui protège les citoyens les plus exposés aux injustices quotidiennes.

La réalité du terrain, objectivée par les rapports d'Unia, démontre d'ailleurs que le phénomène est loin d'être résorbé. En 2024, pas moins de 643 dossiers liés à ces critères ont été ouverts, ce qui représente près d'un tiers de l'activité globale de l'institution. À Bruxelles, ces discriminations se traduisent concrètement par des barrières systémiques à l'embauche, des refus de logement ou des exclusions injustifiées dans l'espace public. Et les signalements ne constituent malheureusement que la partie visible d'un non-recours massif aux droits par les victimes.

Si l'évaluation des politiques publiques est une démarche légitime pour en améliorer l'efficacité, elle ne peut en aucun cas servir de prétexte à un affaiblissement des garanties démocratiques contre les discriminations. À cet égard, la Région de Bruxelles-Capitale, de par ses compétences et sa composition, se doit d'incarner une position claire et offensive.

Quelle analyse le gouvernement bruxellois fait-il de la portée de cette déclaration fédérale au regard des compétences régionales en matière d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations ?

De quels enseignements des données sectorielles les plus récentes votre administration dispose-t-elle pour mesurer

Voorzitterschap: de heer Petya Obolensky, voorzitter.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW NADIA EL YOUSFI

aan de heer Ahmed Laaouej, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Sociale Actie en Solidariteit, Plaatselijke Besturen, Gelijke Kansen en Schoolondersteuning,

betreffende de door de eerste minister overwogen versoepeling van de antiracismewet.

(Mevrouw Leila Agic, tweede ondervoorzitter, treedt als voorzitter op)

Mevrouw Nadia El Yousfi (PS) (in het Frans).- Het recente pleidooi van premier Bart De Wever voor een herziening van de antiracismewet, omdat die de vrijheid van meningsuiting zou beperken, wekt grote bezorgdheid.

Racisme is geen mening, maar een misdrijf. De vrijheid van meningsuiting houdt op waar haat, discriminatie en ontmenselijking op grond van afkomst, nationaliteit of huidskleur beginnen. Helaas is discriminatie nog altijd een dagelijkse realiteit. In 2024 opende Unia 643 dossiers op basis van die criteria. En die meldingen vormen helaas slechts het topje van de ijsberg.

Hoewel evaluatie een legitieme aanpak is om de doeltreffendheid van het overheidsbeleid te verbeteren, mag ze in geen geval dienen om de wettelijke bescherming tegen discriminatie te verzwakken.

Hoe beoordeelt u de uitspraken van de premier?

Hoe meet de administratie structureel racisme in Brussel, met name op de arbeids- en woningmarkt?

Vindt u dat het wettelijke kader volstaat om de slachtoffers te beschermen? Zijn de sancties doeltreffend?

Welke acties krijgen binnen uw bevoegdheden prioriteit om gelijke rechten te waarborgen en systemische discriminatie tegen te gaan?

l'évolution du racisme structurel à Bruxelles, singulièrement sur le marché de l'emploi et du logement ?

Le cadre légal est-il jugé suffisant pour assurer l'effectivité des sanctions et la protection des victimes ou requiert-il des mécanismes de contrôle renforcés sur le terrain ?

Enfin, quels axes d'action prioritaires sont privilégiés au sein de vos compétences pour garantir une égalité réelle des droits et contrecarrer les dynamiques de discrimination systémique ?

1113 **M. Ahmed Laaouej, ministre.** - Mon premier sentiment à l'égard des déclarations de M. De Wever est un dégoût profond. Le Premier ministre se situe au plus haut niveau de l'État ; il est donc la personne qui, plus que toute autre, doit veiller à l'effectivité des lois, ne serait-ce que parce qu'il a juré obéissance à la Constitution et aux lois. Cela vaut en particulier pour les textes qui protègent la dignité des citoyens de notre pays, singulièrement ceux qui sont victimes de racisme.

Cela signifie qu'en réalité, nous ne sommes pas face à un Premier ministre, mais à un chef de parti politique qui veut préparer les esprits à la banalisation du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme, puisque la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie, dite loi Moureaux, vise ces trois phénomènes.

L'extrême droite gagne du terrain en Europe et en Belgique. Dans l'esprit de certains, il faudrait, pour y faire face, adopter les mêmes logiciens et les mêmes discours, de manière à pouvoir flatter ici ou là certains instincts viscéraux, certains ressorts xénophobes et racistes.

Le Premier ministre prend le détour de la liberté d'expression en affirmant que cette loi l'empêcherait. Mais de quelle liberté d'expression parle-t-on ? Celle qui a permis à M. Francken de dire qu'il était tout à fait normal de pouvoir hiérarchiser les gens en fonction de leur prétendue valeur ajoutée, elle-même liée à leurs origines ? Ou celle qui a permis à un autre ministre du gouvernement fédéral de dire que les collaborateurs avaient leurs raisons ? De quelle liberté d'expression s'agit-il ? Celle de dénigrer, d'insulter, de mépriser, de discriminer et d'offenser sur la base des origines ou des convictions philosophiques et religieuses ?

1115 Ce n'est pas seulement le ministre qui vous répond, c'est aussi le démocrate. Une telle prise de position devrait révolter l'ensemble de celles et ceux qui sont attachés à la démocratie, car le respect de la dignité humaine est un des éléments fondateurs de nos démocraties modernes.

Ce n'est pas anodin ; il ne s'agit pas d'un député ou d'un militant, mais du Premier ministre du pays. Le message qu'il adresse à une bonne partie de la population belge issue de la diversité est que l'État ne les protégera plus s'ils sont victimes de violences ou de discours racistes. Nous sommes face au pire. Cette situation aurait justifié un véritable scandale politique au Parlement fédéral. Certains ont bien évidemment relayé nos inquiétudes,

De heer Ahmed Laaouej, minister (in het Frans). - Mijn eerste reactie is diepe afkeer. De premier bekleedt de hoogste staatsfunctie en moet meer dan wie ook toezien op de naleving van de wetten.

De premier beweert dat de wet de vrijheid van meningsuiting zou belemmeren, maar over welke vrijheid hebben we het eigenlijk? Die welke de heer Francken toelaat te zeggen dat het volkomen normaal is om mensen te rangschikken op basis van hun toegevoegde waarde? Of een andere federale minister om te zeggen dat de medewerkers "hun redenen hadden"? Over welke vrijheid van meningsuiting gaat het? Die om te kleineren, beledigen, minachten, discrimineren en kwetsen op basis van afkomst of filosofische en religieuze overtuiging?

Ik antwoord u niet alleen als minister, maar ook als democraat, want respect voor de menselijke waardigheid is een hoeksteen van onze democratie.

De premier geeft een groot deel van de Belgische bevolking met een migratieachtergrond de boodschap dat de staat hen niet langer zal beschermen als ze het slachtoffer worden van geweld of racistische uitlatingen. De uitspraak zou een politiek schandaal in het federale parlement hebben gerechtvaardigd. Sommigen hebben onze bezorgdheid overgenomen, maar die lijkt de federale regering niet te raken.

mais elles ne semblent pas émouvoir le gouvernement fédéral ou, du moins, certaines de ses composantes qui prétendent faire la leçon.

Pour ce qui concerne Bruxelles - et je tiens à remercier mes partenaires du gouvernement -, nous avons décidé que la Région se constitue partie civile dans le dossier répressif ouvert par le parquet de Bruxelles à la suite de la ratonnade menée par des hooligans dont on connaît les connexions avec l'extrême droite bruxelloise. Ce ne sont donc pas des supporters, mais des voyous qui ont organisé une descente dans le quartier maritime de Molenbeek pour « casser du Maghrébin ». Cette constitution de partie civile permet d'éviter un classement sans suite et de défendre les intérêts de la Région en tant que garante du vivre-ensemble, en prenant en considération sa réalité sociologique.

1117 Je vous rappellerai qu'en matière de logement, nous évaluons le phénomène de discrimination en croisant les données avec les résultats de travaux scientifiques et les informations provenant des organismes compétents tels qu'Unia.

L'analyse des dossiers traités par Bruxelles Logement montre que les critères liés aux origines figurent, de manière récurrente, parmi les trois motifs de discrimination les plus fréquemment violés, aux côtés de critères liés à la fortune et aux responsabilités familiales. Cette analyse met également en évidence le caractère intersectionnel des discriminations observées, celles-ci combinant souvent plusieurs critères protégés.

Il convient, par ailleurs, de souligner que la discrimination dans le secteur du logement demeure, malheureusement, largement sous-rapportée. Cette situation s'explique notamment par une méconnaissance des droits, par les difficultés que rencontrent certaines victimes pour entreprendre des démarches, ainsi que par la complexité inhérente à l'établissement et à la preuve des faits de discrimination. Nous ne manquerons pas de demander à l'ensemble des institutions avec lesquelles nous travaillons, comme Unia, equal.brussels et Bruxelles Logement, de renforcer leurs actions.

De la même manière, en matière d'emploi, vous pourrez compter sur nous pour continuer à renforcer les mesures permettant de lutter contre le fléau de la discrimination à l'embauche.

1119 **Mme Nadia El Yousfi (PS).**- Je remercie le ministre pour ses réponses dans cette période où la parole raciste est normalisée, voire légitimée, y compris au sein de la classe politique, comme nous l'avons vécu. Malheureusement, des irresponsables politiques trouvent de plus en plus normal, et même banal, d'emprunter le narratif de l'extrême droite de manière totalement décomplexée.

Je salue donc que le soutien de cette plainte par le gouvernement et qu'il se soit constitué partie civile. Cette démarche est importante, non seulement pour empêcher un classement sans suite, mais aussi pour rappeler les principes démocratiques que notre Région porte et son rôle protecteur envers tous ses citoyens.

Als hoeder van het samenleven zal het gewest zich onder meer burgerlijke partij stellen in de zaak tegen de hooligans die naar de Maritiemwijk waren afgezakt om Maghrebijnen in elkaar te slaan.

We beoordelen discriminatie op de huurmarkt door de gegevens van de administratie te vergelijken met wetenschappelijke onderzoeken en de informatie van instanties als Unia.

In de door Brussel Huisvesting behandelde dossiers behoort afkomst tot de drie meest voorkomende discriminatiegronden. Huurdiscriminatie wordt echter vaak niet gemeld. Dat valt te verklaren door een gebrek aan kennis over de rechten en de moeilijkheid om discriminatie vast te stellen en te bewijzen. We zullen alle instellingen waarmee we samenwerken, vragen hun acties te intensiveren.

Ook inzake werkgelegenheid kunt u op ons rekenen om de maatregelen ter bestrijding van discriminatie te versterken.

Mevrouw Nadia El Yousfi (PS) (in het Frans).- *Helaas vinden sommige politici het steeds normaler om de retoriek van extreemrechts over te nemen.*

Ik juich dan ook toe dat de regering zich burgerlijke partij heeft gesteld, niet alleen om ervoor te zorgen dat de daders worden vervolgd, maar ook om te wijzen op de democratische beginselen. Gezien de toename van haat en de banalisering ervan moeten we nog standvastiger optreden.

- Het incident is gesloten.

Comme vous l'avez rappelé, la lutte contre le racisme est une question d'actes et pas de mots. Face à la montée de la haine et à sa banalisation, il est essentiel d'être encore plus fermes pour protéger tous nos citoyens de manière égale.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME KRISTELA BYTYÇI

à M. Ahmed Laaouej, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Action sociale et des Solidarités, des Pouvoirs locaux, de l'Égalité des chances et du Soutien scolaire,

concernant le dernier rapport de Child Focus et la prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes.

Mme Kristela Bytyçi (MR).- Child Focus a sorti son dernier rapport annuel. En 2025, 837 nouveaux signalements de « sexting » (envoi de textos à caractère sexuel) non consenti, de « sextorsion » et de « pédopiéage » (« grooming ») ont été enregistrés, contre 401 en 2023. L'institution rappelle l'évolution rapide de ces phénomènes et le besoin d'une approche coordonnée entre les différents acteurs de la problématique.

Elle constate également une augmentation de 60 % des signalements d'exploitation sexuelle de mineurs dans la prostitution depuis 2024. Ce phénomène reste largement sous-estimé, de nombreuses situations demeurant invisibles. Dans 61 % des cas, les victimes avaient moins de 16 ans, et certaines n'avaient même pas 13 ans.

Les jeunes qui fuient de chez eux ou de leur institution sont très vulnérables. Ils deviennent des proies faciles pour les proxénètes, se retrouvant parfois victimes d'exploitation sexuelle. Ces proxénètes sont des trafiquants d'êtres humains qui exploitent la vulnérabilité de ces jeunes. Les réseaux sociaux facilitent pour leur part le recrutement et les mécanismes de contrainte, notamment via la sextorsion.

Ces jeunes ont souvent des parcours de vie fragilisés par des traumatismes, des violences, des assuétudes ; autant de facteurs qui compliquent leur accompagnement. Child Focus insiste sur l'importance de la prévention au moyen d'outils destinés aux jeunes, aux parents et aux professionnels. Des formations ont déjà été proposées, notamment aux forces de police, aux professionnels en contact avec des jeunes, etc.

Enfin, le rapport pointe un enjeu croissant : l'usage de l'intelligence artificielle, qui amplifie les violences sexuelles en ligne. Là aussi, la prévention est essentielle.

Quelles actions la Région bruxelloise met-elle en place pour renforcer la prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes ?

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW KRISTELA BYTYÇI

aan de heer Ahmed Laaouej, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Sociale Actie en Solidariteit, Plaatselijke Besturen, Gelijke Kansen en Schoolondersteuning,

betreffende het recentste rapport van Child Focus en de preventie van seksuele uitbuiting van jongeren.

Mevrouw Kristela Bytyçi (MR) (in het Frans).- Volgens het laatste jaarverslag van Child Focus is het aantal meldingen van online seksueel misbruik (sexting, sextortion, grooming) tussen 2023 en 2025 bijna verdubbeld van 401 naar 837. De stichting dringt aan op een gecoördineerde aanpak om die snelle stijging te stoppen.

Het aantal dossiers rond minderjarige prostitutie bij Child Focus nam sinds 2024 met 60% toe, en allicht is de stijging in werkelijkheid nog groter. Vaak zijn de jongeren weggelopen jongeren uit moeilijke thuissituaties of instellingen. Child Focus hamert op het belang van preventie en biedt vorming aan voor politie en professionals.

Hoe versterkt het Brusselse Gewest de preventie tegen seksuele uitbuiting van jongeren? Hoe steunt het de lokale actoren? Hoe wordt de vorming over sextorsion versterkt? Hoe worden sociale media en digitale tools veiliger omkaderd voor jonge Brusselaars ? Houdt het gewest rekening met het gebruik van artificiële intelligentie voor online seksueel geweld?

Comment la Région soutient-elle les acteurs de terrain pour détecter et accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité ou en fugue ?

Quels moyens sont prévus pour continuer à renforcer la formation des professionnels bruxellois confrontés à ces problématiques, notamment aux enjeux numériques et à la sextorsion, qui gagnent en importance ?

Quelles initiatives sont développées pour mieux encadrer et sensibiliser les jeunes Bruxellois à l'usage des réseaux sociaux et des outils numériques ?

Comment la Région prend-elle en compte l'impact croissant de l'intelligence artificielle dans les violences sexuelles en ligne ?

1127 **M. Ahmed Laaouej, ministre.** - Je subis pour le moment en flux tendu une attaque de trolls racistes sur les réseaux sociaux. Il faudrait saisir le parquet et la Federal Computer Crime Unit. Cela devient insupportable.

(Remarques de Mme Bytyçi)

De nombreux députés et élus locaux sont en effet dans le même cas.

Je vous remercie pour votre question, qui me permet de revenir sur une problématique particulièrement préoccupante : l'augmentation des phénomènes de « sexting », de « grooming », de diffusion non consentie de contenus intimes et, plus largement, de l'exploitation sexuelle des mineurs.

Le rapport de Child Focus met en évidence le rôle croissant des réseaux sociaux et des environnements numériques dans ces phénomènes, ainsi que les défis posés par les nouveaux usages de l'intelligence artificielle.

Ces constats font pleinement écho aux enjeux déjà identifiés en Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la lutte contre les violences basées sur le genre. La Région agit dans ce domaine à travers le Code bruxellois de l'égalité, de la non-discrimination et de la promotion de la diversité, ainsi que via le plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes. Ce plan prévoit notamment des actions en matière de prévention des violences sexuelles, de lutte contre les violences numériques, le renforcement de la formation des professionnels et l'amélioration de la prise en charge des victimes.

La Région s'appuie également sur le site stop-violence.brussels, qui constitue un outil central d'information, de sensibilisation et d'orientation. Il rassemble les ressources disponibles à destination des victimes, de leurs proches et des professionnels, et facilite l'accès aux services compétents en fonction des besoins rencontrés. Au-delà de ces outils, equal.brussels soutient chaque année de nombreux projets associatifs qui contribuent à prévenir les violences, à mieux détecter les situations à risques et à renforcer l'accompagnement des victimes.

De heer Ahmed Laaouej, minister *(in het Frans).* - Ik word momenteel voortdurend aangevallen door racistische internettrolls.

(Opmerkingen van mevrouw Bytyçi)

Child Focus wijst op de toenemende impact van sociale media en artificiële intelligentie op online seksueel misbruik. Die vaststelling sluit aan bij de Brusselse maatregelen tegen gendergerelateerd geweld. Het gewest gaat daarbij uit van het Brussels Wetboek inzake Gelijkheid, Non-discriminatie en de Bevordering van Diversiteit en het Brussels plan ter bestrijding van geweld tegen vrouwen. Dat plan focust op de preventie van seksueel geweld, de aanpak van digitaal geweld, de vorming van professionals en slachtofferhulp.

Ook de website stop-violence.brussels is een belangrijk instrument voor informatie, bewustmaking en doorverwijzing. Daarnaast subsidieert equal.brussels elk jaar verenigingen die werken rond preventie, detectie en slachtofferbegeleiding.

Via subsidies voor innovatie heeft het gewest bovendien een online opleiding van Child Focus gefinancierd voor de Brusselse politie en andere actoren, gericht op de preventie van seksuele uitbuiting van minderjarigen in de prostitutie.

Dans le cadre des subsides innovants, la Région a notamment soutenu la mise sur pied d'une formation certifiée de Child Focus destinée aux services de police bruxellois et à d'autres acteurs officiels afin de renforcer la prévention régionale de l'exploitation sexuelle des mineurs dans la prostitution. Ce cours en ligne vise à renforcer l'identification des victimes, leur orientation rapide vers les services compétents, la détection des auteurs ainsi que la circulation de l'information et la coordination entre les différents acteurs.

¹¹³³ D'autres initiatives sont également soutenues de manière récurrente, notamment le projet « Over de grenzen heen » de l'association D'Broej, qui forme les animateurs socio-éducatifs à la détection et à la gestion des comportements sexuellement inappropriés, le projet de Pag-Asa en faveur des victimes de traite des êtres humains, la campagne de sensibilisation de Touche pas à ma pote contre le harcèlement sexiste ou encore les formations développées par la Fédération laïque de centres de planning familial afin d'améliorer la détection, la prise en charge et l'orientation des victimes de violences sexuelles.

Le renforcement des compétences des professionnels constitue un levier essentiel. Les projets soutenus permettent d'accompagner les services de première ligne (policiers, travailleurs sociaux et secteur associatif) dans la compréhension des nouvelles formes de violences, notamment celles qui se développent dans l'environnement numérique, telles que la sextorsion, le pédopillage (« grooming ») ou le cyberharcèlement.

Enfin, l'évolution rapide des technologies, en particulier le développement de l'intelligence artificielle, appelle à une vigilance renforcée. Les phénomènes d'hypertrucages (« deepfakes »), de diffusion d'images intimes générées artificiellement ou d'autres formes de violences sexuelles numériques constituent les enjeux émergents auxquels les pouvoirs publics devront continuer à apporter des réponses adaptées. Ces évolutions seront pleinement prises en considération dans les réflexions menées autour du futur cadre régional en matière d'égalité des chances : il accordera une attention particulière aux cyberviolences, aux violences sexuelles numériques, ainsi qu'à la prévention auprès des jeunes et au renforcement de la formation des professionnels.

L'intelligence artificielle représente un danger particulièrement inquiétant, notamment par le détournement d'images et le harcèlement qui peut s'ensuivre, entre autres dans le milieu scolaire et auprès des jeunes. Des drames pourraient survenir rapidement. Il faudra donc mettre à jour nos systèmes de prévention. Le harcèlement numérique est une réalité depuis longtemps, mais, avec l'intelligence artificielle, la gravité du phénomène prend une ampleur incontestable.

¹¹³⁵ **Mme Kristela Bytyçi (MR).** - Je me réjouis d'entendre que de nouvelles initiatives sont organisées par le gouvernement bruxellois.

Daarnaast steunt het gewest het project 'Over de grenzen heen' van D'Broej, het project van Pag-Asa, de bewustmakingscampagne van Blijf van mijn Lijf en de opleidingen van de Fédération laïque de centres de planning familial.

Die projecten helpen eerstelijnswerkers (politie, maatschappelijk werkers en verenigingen) om nieuwe vormen van digitaal geweld zoals sextorsion, grooming en cyberpesten te begrijpen. De snelle technologische evolutie, en in het bijzonder de ontwikkeling van artificiële intelligentie en deepfakes, dwingt de overheid om haar aanpak voortdurend bij te sturen.

Mevrouw Kristela Bytyçi (MR) *(in het Frans).* - Ik ben tevreden over de nieuwe initiatieven van de Brusselse regering. De cijfers tonen de urgentie aan: online seksueel misbruik treft almaar jongere kinderen. Er is nood aan een betere bescherming en

Les chiffres démontrent l'urgence d'intervenir sur cet enjeu. Il doit constituer une priorité pour tous les niveaux de pouvoir et les institutions, afin de ralentir au maximum l'évolution très rapide de ce phénomène, favorisé notamment par l'intelligence artificielle et les réseaux sociaux. Il affecte profondément les jeunes, jusqu'aux enfants, à un âge de plus en plus jeune. C'est choquant.

Il faut continuer à mieux protéger et à accompagner les victimes, tout en misant sur la prévention, les formations, ainsi qu'une meilleure coordination entre les différents niveaux de pouvoir et les intervenants.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE M. HENNAN OFLU

à M. Ahmed Laaouej, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Action sociale et des Solidarités, des Pouvoirs locaux, de l'Égalité des chances et du Soutien scolaire,

concernant la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations dans et par le sport.

M. Hennan Oflu (MR).- Dans sa déclaration de politique régionale, le gouvernement fait du sport un levier privilégié de cohésion sociale et d'égalité, en s'engageant à former les responsables sportifs, à sensibiliser les clubs aux stéréotypes sexistes et aux violences sexistes et sexuelles et à mener des campagnes destinées aux jeunes sur les comportements discriminatoires.

Quelles actions ont fait l'objet d'une décision ou sont-elles programmées en 2026 pour renforcer le rôle des clubs et fédérations sportives bruxelloises dans la lutte contre le sexisme, les violences sexistes et sexuelles et les comportements discriminatoires ?

La Région prévoit-elle de rendre certains outils obligatoires pour les structures subventionnées et, le cas échéant, selon quel calendrier ?

Comment le gouvernement associe-t-il les communes, les associations de terrain et les instances sportives à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette stratégie régionale de cohésion sociale par le sport ?

Quels indicateurs seront utilisés pour mesurer l'impact de ces actions sur la mixité des pratiques sportives, la participation des filles et des femmes et l'évolution des comportements sexistes et discriminatoires dans les infrastructures sportives bruxelloises ?

Enfin, comment allez-vous informer régulièrement le Parlement et le grand public des résultats obtenus afin de garantir le suivi et l'éventuelle adaptation de ces politiques ?

opvang van de slachtoffers en een betere coördinatie tussen de beleidsniveaus.

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER HENNAN OFLU

aan de heer Ahmed Laaouej, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Sociale Actie en Solidariteit, Plaatselijke Besturen, Gelijke Kansen en Schoolondersteuning,

betreffende sociale cohesie en de bestrijding van discriminatie in en door sport.

De heer Hennan Oflu (MR) *(in het Frans).*- Blijkens uw regeerakkoord wilt u sport promoten als instrument voor sociale cohesie en ter bestrijding van discriminatie, onder meer via opleiding en bewustmaking.

Welke maatregelen zijn er gepland voor 2026 om de rol van de sportclubs en sportfederaties te versterken in de strijd tegen seksisme, seksueel geweld en discriminatie? Hoe zult u de impact daarvan meten?

Zal de regering bepaalde instrumenten verplicht maken voor gesubsidieerde voorzieningen? Wat is daarvoor het tijdschema?

Hoe betreft de regering gemeenten, verenigingen en sportorganisaties bij deze gewestelijke strategie voor sociale cohesie via sport?

Hoe zult u het parlement en het grote publiek regelmatig informeren over de resultaten van dit beleid en dat, waar nodig, bijsturen?

1143 **M. Ahmed Laaouej, ministre.**- Chaque année, la cellule égalité des chances de Bruxelles Pouvoirs locaux accompagne les communes dans la mise en œuvre de l'approche intégrée de la dimension de genre (gender mainstreaming), en mettant l'accent sur une ou plusieurs compétences communales.

Entre 2023 et 2026, un groupe de travail intercommunal Genre et Sport, composé de fonctionnaires communaux chargés du sport et animé par l'ASBL Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa) et Bruxelles Pouvoirs locaux (BPL), s'est réuni pour travailler sur les enjeux de l'égalité de genre dans la pratique sportive communale et identifier les bonnes pratiques.

Un guide a ensuite été publié par BPL en avril 2026. Il propose des repères conceptuels, des données de terrain, des analyses et des recommandations. Il traite notamment des stéréotypes de genre dans le sport, de la mixité, de la place des femmes dans la pratique sportive et des violences basées sur le genre dans le sport.

Il formule également des pistes d'action pour améliorer l'accessibilité des infrastructures sportives, promouvoir la participation des filles et des femmes, et intégrer la dimension de l'égalité de genre dans les politiques sportives communales. Ce guide sera présenté par Bruxelles Pouvoirs locaux le 7 octobre 2026, lors d'une séance publique à destination des communes et des clubs sportifs. Des ateliers pratiques seront également organisés.

La promotion des politiques d'égalité des chances dans les communes repose uniquement sur la sensibilisation. BPL n'impose donc pas d'outils et ne réclame pas directement d'indicateurs concernant la mixité des pratiques sportives, la participation des filles et des femmes ou l'évolution des comportements sexistes et discriminatoires dans les infrastructures sportives bruxelloises. Cette administration maintient toutefois ce sujet comme un point d'attention permanent, afin de renforcer tout ce qui permettrait de résorber ces phénomènes détestables.

1145 Au niveau de la Cocof, des liens privilégiés sont établis entre les communes, la Cocof et les associations, notamment à travers les concertations locales. Via ces espaces de discussion, les coordinations locales relaient des informations afin de décloisonner les politiques.

Les opérateurs de cohésion sociale, principalement situés dans le croissant pauvre de Bruxelles aux abords du canal, organisent régulièrement des activités sportives avec les jeunes de leurs quartiers. Ces activités ont pour but de les initier à des sports peu accessibles, de promouvoir la pratique sportive et de renforcer la cohésion sociale.

Par ailleurs, la politique du sport de la Cocof vise à inclure et à rendre le sport accessible à tous les Bruxellois en créant des liens à travers les dispositifs « Sport et cohésion sociale ». Les coordinations locales relaient aux opérateurs locaux les appels

De heer Ahmed Laaouej, minister (in het Frans).- Elk jaar begeleidt de cel Gelijke Kansen van Brussel Plaatselijke Besturen (BPB) de gemeenten bij de implementatie van gendermainstreaming.

Op basis van bijeenkomsten tussen 2023 en 2026 van de werkgroep Gender en Sport, die bestaat uit gemeentelijke sportfunctionarissen, bracht BPB in april 2026 een gids uit met theoretische achtergrond, feitelijke gegevens, analyses en aanbevelingen voor gemeenten over gemengd sporten, genderstereotypen en -gelijkheid, de deelname van meisjes en vrouwen, toegankelijke sportinfrastructuur en gendergeweld in de sport.

BPB zal die gids op 7 oktober 2026 voorstellen tijdens een publieke zitting voor gemeenten en sportclubs.

BPB werkt ten aanzien van de gemeenten enkel met bewustmaking en verplicht ze nergens toe. Er zullen dan ook geen indicatoren gebruikt worden om de evolutie te meten.

Ook op het niveau van de Cocof zijn we actief. We organiseren lokaal overleg om voeling te houden met het terrein. In de arme sikkels van het gewest rond het kanaal worden regelmatig sportactiviteiten voor jongeren uit die wijken georganiseerd. We willen sport voor iedereen toegankelijk te maken met beleidsinstrumenten als 'Sport et cohésion sociale' en projectoproepen als 'Sport au féminin' en 'Sport pour tous'.

Ook binnen het toekomstige gewestelijke kader voor gelijke kansen zal discriminatie in de sport aandacht krijgen.

De resultaten van ons beleid kunnen worden opgevolgd via de rapporten over de actieplannen voor gelijke kansen, de evaluaties daarvan en de gegevens afkomstig van de administraties. Op die basis zullen wij het parlement en het grote publiek op de hoogte houden en ons beleid voortdurend bijsturen.

à projets de la Cocof, dont « Sport au féminin » et « Sport pour tous », actuellement ouverts aux candidatures.

Je tiens également à vous assurer que les travaux menés autour du futur cadre régional en matière d'égalité des chances étudieront les problématiques de la discrimination dans le sport.

Concernant votre dernière question, le suivi des politiques régionales fait l'objet d'un rapportage régulier, notamment via les rapports liés au plan d'action en matière d'égalité des chances, les évaluations de ces plans et les données produites par les administrations compétentes. L'administration veille ainsi à assurer une information continue au Parlement et au grand public, permettant d'ajuster les politiques en fonction des résultats obtenus et des évolutions constatées.

Vous faites bien de m'interroger sur le milieu du sport, car, tout comme le monde de l'éducation et le monde culturel, c'est une sphère où l'on peut toucher les jeunes par la prévention. En mobilisant toutes nos ressources et avec une bonne coordination, nous pouvons y amener de la pédagogie pour prévenir les violences sexistes, les violences liées au genre et toute autre forme de discrimination.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE M. HENNAN OFLU

à M. Ahmed Laaouej, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Action sociale et des Solidarités, des Pouvoirs locaux, de l'Égalité des chances et du Soutien scolaire,

concernant la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations fondées sur l'origine et la religion dans l'accès à l'emploi.

M. Hennan Oflu (MR).- Au chapitre « La cohésion sociale comme ciment de la Région », la déclaration de politique régionale (DPR) fait de la lutte contre les inégalités et les discriminations un axe central de l'action du gouvernement, notamment via l'égalité entre les femmes et les hommes, la prévention des violences sexistes et sexuelles, la féminisation et la sécurisation de l'espace public, ainsi que l'intégration systématique de l'égalité des chances dans tout projet d'aménagement.

Parallèlement, la DPR et votre note d'orientation en matière d'emploi affirment que la lutte contre les discriminations à l'embauche, en particulier celles fondées sur l'origine réelle ou supposée, la couleur de peau ou la conviction religieuse, sera une priorité, adossée à un système de contrôle objectivé et effectif et au renforcement de la direction de l'inspection régionale de l'emploi.

Comment les actions annoncées au titre de la cohésion sociale s'articulent-elles avec les politiques de lutte contre les discriminations à l'embauche fondées sur l'origine, la couleur

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER HENNAN OFLU

aan de heer Ahmed Laaouej, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Sociale Actie en Solidariteit, Plaatselijke Besturen, Gelijke Kansen en Schoolondersteuning,

betreffende sociale cohesie en de bestrijding van discriminatie op grond van herkomst en religie bij de toegang tot werk.

De heer Hennan Oflu (MR) (in het Frans).- Volgens het regeerakkoord zal de strijd tegen ongelijkheid en discriminatie centraal staan in het beleid op het gebied van sociale cohesie. Zo zal de regering zich inzetten voor een veiligere openbare ruimte. Daarnaast wordt in het regeerakkoord aangekondigd dat de strijd tegen discriminatie bij aanwerving, in het bijzonder op grond van herkomst, huidskleur of religieuze overtuiging, zal worden ondersteund door een objectief en doeltreffend controlesysteem.

Hoe sluiten de aangekondigde maatregelen op het gebied van sociale cohesie aan bij het beleid ter bestrijding van discriminatie bij aanwerving?

Welke doelstellingen en opvolgingsindicatoren heeft de regering vastgesteld om de impact van de maatregelen te meten?

de peau et la conviction religieuse, afin d'améliorer l'accès effectif à l'emploi des Bruxelloises et Bruxellois susceptibles d'être victimes de discriminations ?

Quels objectifs opérationnels et quels indicateurs de suivi le gouvernement a-t-il définis pour mesurer l'impact de ces mesures sur la réduction des discriminations liées à l'origine et à la religion dans les quartiers populaires bruxellois ?

Quelles mesures de sensibilisation, de formation et de contrôle sont prévues à destination des employeurs et intermédiaires de recrutement bruxellois pour prévenir et sanctionner les discriminations basées sur l'origine, la couleur de peau et la conviction religieuse, en complément de l'outil des tests de discrimination et des autres devoirs d'enquête de l'inspection régionale de l'emploi ?

Comment le gouvernement associe-t-il les associations spécialisées dans la lutte contre le racisme, l'afrophobie, l'antisémitisme et les autres formes de haine liées à l'origine ou à la religion à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de ces politiques régionales ?

Enfin, selon quel calendrier le Parlement sera-t-il informé, via un premier rapport consolidé, des résultats obtenus en matière de lutte contre les discriminations fondées sur l'origine et la conviction religieuse, tant dans l'accès à l'emploi que dans l'espace public bruxellois ?

¹¹⁵³ **M. Ahmed Laaouej, ministre.**- La lutte contre les discriminations fondées sur l'origine, la couleur de peau et la conviction religieuse constitue un enjeu central des politiques de cohésion sociale et d'emploi menées par la Région de Bruxelles-Capitale. Ces deux axes sont étroitement coordonnés dans une approche intégrée visant à renforcer l'égalité des chances et l'accès effectif aux droits.

Cette articulation se concrétise par une pratique transversale des politiques d'égalité des chances, fondée sur le principe de gender mainstreaming qui consiste à intégrer la lutte contre les discriminations à l'ensemble des politiques publiques, notamment :

- en renforçant l'inclusion sociale et l'autonomisation des publics concernés ;
- en soutenant le tissu associatif actif dans la lutte contre le racisme et les discriminations ;
- en renforçant et pérennisant l'intégration de l'égalité des chances dans les politiques publiques, notamment par le biais du recours à l'analyse d'impact ;
- en sensibilisant aux préjugés et stéréotypes.

Dans le plan bruxellois de lutte contre le racisme 2023-2026, un chapitre entier était dédié à l'économie, à l'emploi et à la fonction publique. Dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan

Welke maatregelen zijn er als aanvulling op de praktijktests gepland voor werkgevers en rekruteringsinstanties om discriminatie te voorkomen en te bestraffen?

Hoe betreft de regering antiracismeverenigingen bij de uitwerking, opvolging en evaluatie van haar beleid?

Wanneer zal het parlement een eerste verslag ontvangen over de behaalde resultaten op de arbeidsmarkt en in de openbare ruimte?

De heer Ahmed Laaouej, minister (in het Frans).- *De bestrijding van discriminatie op grond van herkomst, huidskleur of religieuze overtuiging vormt een centraal aandachtspunt van het beleid inzake sociale cohesie en werkgelegenheid. Die twee pijlers worden nauw op elkaar afgestemd in een geïntegreerde aanpak die gericht is op gelijke kansen en een daadwerkelijke toegang tot rechten.*

De bestrijding van discriminatie wordt geïntegreerd in alle beleidsmaatregelen: versterking van de sociale inclusie en empowerment van de betrokken doelgroepen, ondersteuning van de verenigingen die racisme en discriminatie bestrijden, versterking van gelijke kansen in het overheidsbeleid, bewustmaking rond vooroordelen en stereotypen enzovoort.

In het Brussels Plan ter bestrijding van racisme 2023-2026 was een heel hoofdstuk gewijd aan de economie, de werkgelegenheid en het openbaar ambt. Ter voorbereiding van het nieuwe plan zullen verschillende maatregelen met betrekking tot de toegang tot de arbeidsmarkt worden geanalyseerd.

Om discriminatie bij aanwerving te bestrijden, zetten wij in op een nauwe samenwerking met Unia, controle- en opsporingsmethoden als praktijktests en een betere begeleiding van werkzoekenden.

de lutte contre les discriminations, plusieurs mesures visant à promouvoir l'accès au marché du travail seront analysées.

En ce qui concerne les actions de lutte contre les discriminations à l'embauche fondées sur l'origine, la couleur de peau et la conviction religieuse, nous pouvons lister :

- la collaboration étroite que nous entretenons avec Unia, dont j'ai rencontré les responsables la semaine dernière ;
- le recours à des mécanismes de contrôle et de détection des discriminations dans le cadre des compétences de la direction de l'inspection régionale de l'emploi, comme le testing ;
- le renforcement de l'accompagnement des chercheurs d'emploi, en particulier au sein des pouvoirs publics susceptibles de faire face à des discriminations, par le biais d'Actiris.

Je me permettrai, pour le surplus, de vous renvoyer vers mon collègue chargé de l'Emploi.

¹¹⁵⁵ Les politiques régionales s'appuient sur des objectifs et des mécanismes de suivi. Parmi les indicateurs mobilisés pour évaluer leur impact, nous pouvons lister :

- le nombre de signalements et de dossiers traités ;
- le nombre de contrôles réalisés et des suites données par la direction de l'inspection régionale de l'emploi ;
- les données relatives à l'accès à l'emploi de différents publics, qui permettent d'identifier les inégalités structurelles.

Le suivi s'appuie notamment sur :

- des ressources structurantes telles que l'Equality Data Hub développé par Unia, qui fournit une vue d'ensemble des données disponibles en Belgique en matière d'inégalités et de discriminations, notamment selon les critères d'origine et de conviction philosophique ou religieuse. Cet outil vise à renforcer le développement de politiques publiques fondées sur des données probantes et à améliorer la compréhension des phénomènes discriminatoires ;
- les statistiques d'Actiris (Viewstat), qui permettent d'analyser les dynamiques d'accès à l'emploi en Région bruxelloise.

Il convient toutefois de souligner qu'il n'existe pas de suivi global consolidé des discriminations à l'échelle régionale, les données étant collectées par différents acteurs (Unia, inspection de l'emploi et Actiris, entre autres), ce qui reflète la complexité du phénomène. Par ailleurs, celui-ci se diffuse dans toutes les strates de l'activité sociale ou publique.

La Région veille à associer étroitement les acteurs spécialisés dans la lutte contre les discriminations à l'élaboration, à la

De resultaten van het gewestelijke beleid worden gevolgd met indicatoren zoals het aantal meldingen en afgehandelde dossiers, het aantal uitgevoerde controles, de maatregelen die de inspectiedienst heeft genomen en de gegevens over de toegang tot werk voor verschillende doelgroepen.

De monitoring is met name gebaseerd op de door Unia ontwikkelde Equality Data Hub, die een overzicht biedt van de in België beschikbare gegevens over ongelijkheid en discriminatie, en de statistieken van Actiris (Viewstat). Er bestaat op gewestelijk niveau evenwel geen globale, geconsolideerde monitoring van discriminatie, aangezien de gegevens door verschillende instanties worden verzameld, waaronder Unia, de werkgelegenheidsinspectie en Actiris.

Het gewest betreft de gespecialiseerde instanties nauw bij de uitwerking, uitvoering en evaluatie van het overheidsbeleid. Dat gebeurt met name door financiële steun aan talrijke verenigingen via de projectoproepen van equal.brussels, overleg met de gewestelijke adviesorganen en de inschakeling van gespecialiseerde instanties als Unia en het Instituut voor de Gelijkheid van Vrouwen en Mannen.

Over de opvolging van het gewestelijke beleid wordt regelmatig verslag uitgebracht, met name in het kader van de actieplannen inzake gelijke kansen.

mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques. Cette démarche repose notamment sur :

- le soutien financier à de nombreuses associations actives dans la lutte contre le racisme, l'afrophobie, l'antisémitisme et les discriminations liées à la religion, via les appels à projets d'equal.brussels ;

- la concertation avec les instances consultatives régionales, telles que les conseils consultatifs actifs en matière d'égalité des chances, qui sont financées par les budgets d'equal.brussels et institués au sein de Brupartners ;

- la mobilisation d'organes spécialisés tels qu'Unia, qui est compétent en matière de lutte contre les discriminations, et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, pour les questions relevant de ses compétences.

Ces collaborations permettent de s'appuyer sur l'expertise de terrain et d'assurer une meilleure adéquation des politiques publiques aux réalités vécues.

Le suivi des politiques régionales fait l'objet d'un rapportage régulier, notamment via les rapports liés aux plans d'action en matière d'égalité des chances, les évaluations de ces plans et les données produites par les administrations compétentes. La Région veille ainsi à assurer une information continue au Parlement et au grand public, permettant d'ajuster les politiques en fonction des résultats obtenus et des évolutions constatées.

1157 (M. Petya Obolensky, président, reprend place au fauteuil présidentiel)

1157 **M. Hennan Oflu (MR).**- Comme je l'ai rappelé à plusieurs reprises, la lutte contre les discriminations est une priorité pour moi et pour mon groupe. Nous avons une responsabilité collective de faire mieux et d'aller plus loin. Je suivrai donc vos travaux de près et je reviendrai régulièrement sur ce sujet.

- L'incident est clos.

1163 **QUESTION ORALE DE MME LEILA AGIC**

1163 **à M. Ahmed Laaouej, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Action sociale et des Solidarités, des Pouvoirs locaux, de l'Égalité des chances et du Soutien scolaire,**

1163 **et à M. Dirk De Smedt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et de la Transition numérique,**

1163 **concernant le pack nouveau départ.**

1165 **Mme Leila Agic (PS).**- En Belgique, plus de 45.000 femmes sont victimes de violences conjugales, selon les dossiers

(De heer Petya Obolensky, voorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op)

De heer Hennan Oflu (MR) (in het Frans).- Het is onze collectieve verantwoordelijkheid om de situatie te verbeteren. Ik zal daarom uw werkzaamheden van nabij volgen.

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW LEILA AGIC

aan de heer Ahmed Laaouej, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Sociale Actie en Solidariteit, Plaatselijke Besturen, Gelijke Kansen en Schoolondersteuning,

en aan de heer Dirk De Smedt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Financiën, Begroting, Ambtenarenzaken, Administratieve Vereenvoudiging en Digitalisering,

betreffende het pakket voor een nieuwe start.

Mevrouw Leila Agic (PS) (in het Frans).- De Belgische parketten registreren jaarlijks 45.000 vrouwelijke slachtoffers

enregistrés par les parquets, un chiffre largement sous-estimé, tant de nombreuses situations ne sont jamais déclarées.

Ces violences ont des conséquences lourdes sur la sécurité, la santé, l'autonomie et la reconstruction des victimes. Quitter un conjoint violent reste extrêmement difficile pour beaucoup de femmes, non seulement en raison de l'emprise psychologique, mais également à cause des obstacles économiques et sociaux qui les maintiennent dans des situations de danger.

Derrière chaque statistique, il y a une femme qui se demande si elle pourra payer un loyer en partant, voire ne fût-ce que trouver un logement, une femme qui hésite entre sa sécurité et sa survie financière. Car, aujourd'hui encore, beaucoup de victimes ne restent pas parce qu'elles le veulent, mais parce qu'elles n'ont tout simplement pas les moyens de partir.

Cela doit nous interroger collectivement parce qu'une société où des femmes dépendent économiquement de leur agresseur n'est pas une société réellement égalitaire. L'autonomie des femmes ne peut pas être un slogan prononcé une fois par an ; elle doit être une garantie concrète assortie de moyens, de dispositifs accessibles et de réponses rapides lorsque le danger est là.

Face à ce constat, la conférence interministérielle (CIM) des Droits des femmes a adopté le pack nouveau départ, un dispositif visant à faciliter la séparation grâce à une aide financière d'urgence, un accompagnement juridique et psychologique, ainsi qu'un soutien au logement et à l'emploi.

Cette mesure constitue une avancée importante et répond directement aux demandes portées depuis des années par le secteur associatif et les acteurs de terrain. Ces dispositifs ne seront cependant utiles que s'ils sont réellement accessibles, coordonnés et adaptés aux réalités vécues par les victimes. Tant que des freins persistent dans les parcours de sortie des violences, notre responsabilité collective reste engagée. Notre Région a donc toute sa part à prendre dans la réussite concrète de ce dispositif.

1167 OÙ en est la mise en œuvre du pack nouveau départ ? Quand sera-t-il mis en œuvre à l'échelle régionale ? Quels sont les retours des dernières conférences interministérielles sur son évaluation et son déploiement en Belgique ?

Comment comptez-vous coordonner ce dispositif avec les acteurs de terrain, comme les CPAS, les refuges et les associations, pour garantir une aide rapide et individualisée aux victimes, particulièrement celles en situation de précarité économique ?

Enfin, comment la coordination avec les autres compétences concernées, notamment le logement, l'emploi et la santé, est-elle organisée au niveau bruxellois, afin de garantir une efficacité du pack nouveau départ à la hauteur des réalités multiples que rencontrent les victimes lorsqu'elles tentent de quitter un conjoint violent ?

van partnergeweld, maar door onderrapportage ligt het werkelijke cijfer veel hoger. Naast psychologische indoctrinatie maken economische en sociale barrières het bijzonder moeilijk voor vrouwen om een gewelddadige partner te verlaten.

Er kan geen sprake zijn van een egalitaire maatschappij waar vrouwen financieel afhankelijk zijn van hun agressor. Vrouwelijke onafhankelijkheid is meer dan een slogan van één dag per jaar. Het is een fundamenteel recht op voldoende middelen, toegankelijke faciliteiten en onmiddellijke bescherming bij gevaar. Het pakket voor een nieuwe start van de interministeriële conferentie Vrouwenrechten bundelt financiële noodhulp samen met juridische en psychologische steun en begeleiding op de woon- en arbeidsmarkt.

Het initiatief komt volledig tegemoet aan wat de verenigingen al jarenlang vragen. Echter, zolang slachtoffers drempels blijven ervaren bij hun vlucht naar vrijheid hebben wij niets bereikt. Het gewest moet zijn deel van de uitvoering garanderen.

Hoe staat het met dat pakket voor een nieuwe start? Wat heeft de interministeriële conferentie opgeleverd?

Hoe wilt u het pakket coördineren met onder meer de OCMW's, de vluchthuizen en andere organisaties, zodat slachtoffers snel gepaste hulp krijgen?

Hoe wordt de coördinatie met andere bevoegdheden, zoals huisvesting, werk en gezondheid, georganiseerd?

1169 **M. Ahmed Laaouej, ministre.** - Madame la députée, nous allons donner le maximum pour faire progresser ce dossier fondamental au plus vite.

Lorsque j'étais bourgmestre, j'ai malheureusement rencontré des femmes victimes de violences conjugales. J'ai constaté que l'obstacle financier et matériel était celui qui les empêchait de quitter leur agresseur, même après avoir déposé plainte auprès de la police. Les questions qui se posent sont toujours les mêmes : où vais-je aller ? Que vont devenir mes enfants et leur scolarité ? Aurai-je les moyens de subvenir à nos besoins ?

Souvent, ces femmes n'ont ni famille, ni soutien familial, ni amis pour les aider. Elles sont donc non seulement victimes de violence, mais elles subissent une seconde injustice en raison de leur incapacité à exercer leur droit à être respectées en tant qu'êtres humains et en tant que femmes. C'est un drame total. C'est la raison pour laquelle ce pacte doit être une priorité.

Vous avez souligné la complexité de l'architecture institutionnelle, qui implique différents niveaux de pouvoir. C'est pourquoi le travail au sein de la conférence interministérielle sera relancé durant cette législature. Une réunion aura lieu en septembre pour avancer vers notre objectif, qui est de présenter au gouvernement un véritable projet, et non une simple ébauche, pour ce qui concerne Bruxelles.

Comme vous l'avez souligné, ce projet mobilise toute une série de compétences : le logement, la sécurité, l'accompagnement juridique et psychosocial, la mobilité et l'autonomie financière. Nous ne pouvons avancer, par ailleurs, sans consulter les secteurs concernés, c'est-à-dire la société civile qui œuvre dans le domaine des violences conjugales et, plus particulièrement, des violences faites aux femmes.

1171 Des échanges ont eu lieu avec la France pour comprendre les dispositifs qui y ont été mis en place. Nous nous en inspirerons, en tenant compte des réalités bruxelloises. Nous veillerons à ce que le modèle que nous adopterons coïncide avec les besoins concrets et réels et les réalités locales.

La conférence interministérielle doit rassembler tous les niveaux de pouvoir : les Régions, l'État fédéral et les Communautés. Au niveau bruxellois, nous devons mobiliser les acteurs locaux, régionaux et les commissions communautaires. Cela nous donnera une vue d'ensemble et nous permettra de créer un dispositif opérationnel.

Si, dans une démocratie, l'on ne peut pas exercer son droit de ne pas être victime de violences au quotidien, c'est que cette démocratie n'est pas à la hauteur.

1173 **Mme Leila Agic (PS).** - Merci pour les éléments d'agenda sur lesquels portait ma question, puisque ce pack est inscrit dans l'accord de gouvernement. Je savais donc que le gouvernement s'était déjà engagé dans ce processus. C'est très important, car il nous manquait un dispositif concret. Or, il n'y a rien de plus

De heer Ahmed Laaouej, minister (in het Frans). - Vaak kunnen vrouwen die het slachtoffer worden van echtelijk geweld, niet rekenen op steun van familie of vrienden. Ze zijn dus niet alleen het slachtoffer van geweld, ze krijgen ook geen respect voor wie ze zijn als mens en als vrouw. Daarom moet het pakket er dringend komen.

Net omdat ons staatsbestel zo ingewikkeld is, komt het pakket deze regeerperiode op de agenda van de interministeriële conferentie. Een vergadering in september moet ons dichter bij een echt project voor Brussel brengen.

Er komt inderdaad heel wat bij kijken: huisvesting, veiligheid, juridische en psychosociale begeleiding, mobiliteit en financiële onafhankelijkheid. Om vooruitgang te boeken zullen we het middenveld moeten raadplegen.

We zoeken inspiratie in Frankrijk, maar wat we voor Brussel uitwerken, moet beantwoorden aan de lokale behoeften.

De interministeriële conferentie moet de gewesten, de federale overheid en de gemeenschappen samenbrengen om een overzicht te krijgen en een praktische regeling uit te werken.

Mevrouw Leila Agic (PS) (in het Frans). - Slachtoffers van echtelijk geweld kunnen niet overal op dezelfde ondersteuning rekenen. Dat moet veranderen.

Ik reken erop dat u bijzondere aandacht schenkt aan de Brusselse situatie en vooral het pakket uitwerkt om de problemen van

concret que de pouvoir être guidée dans ces moments-là et d'obtenir une réponse structurelle.

Lorsque nous sommes, nous-mêmes, en tant que responsables politiques, contactées par des femmes victimes de violences, nous constatons que, selon la commune où elles vivent, le degré de sensibilisation du CPAS ou la densité du maillage associatif dans leur quartier, ces femmes sont suivies et soutenues de manières très différentes. Ce n'est pas normal. Chaque femme, peu importe la commune où elle vit ou le fait qu'elle soit bien entourée ou non, doit pouvoir se tourner vers un dispositif concret dans ces moments extrêmement difficiles.

Je compte sur vous pour porter une attention spécifique à la situation bruxelloise, mais surtout pour organiser ce dispositif afin d'apporter une réponse concrète au problème des femmes victimes de violences. Cela s'ajoute bien sûr aux enjeux au niveau fédéral, notamment avec la justice qui, malheureusement, ne suit pas toujours ces dossiers assez rapidement.

1175 **M. Ahmed Laaouej, ministre.** - C'est ce que j'allais ajouter. Pour prendre un cas concret, un logement est trouvé pour une femme victime de violences, mais son mari agresseur la surveille. Il exerce une pression morale par sa présence physique à proximité du logement et tente d'identifier les moments où elle entre et sort. La première étape consiste en un dépôt de plainte. À ce moment-là, l'autorité locale peut demander au commissariat de faire des rondes, mais cela ne suffit pas. Il faut dès lors une ordonnance d'éloignement, et encore faut-il que celle-ci soit effective et que la justice suive si elle n'est pas respectée.

Ce phénomène complexe nécessite de réunir tous les acteurs et le parquet devra être partie prenante. Il est donc essentiel que la nouvelle zone de police unique inscrive les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes dans les priorités de son plan zonal de sécurité. Certaines zones l'avaient fait, et il est important que cela continue.

Je vous invite donc, dans votre démarche politique, à interpeller d'autres responsables. Pour ma part, le moment venu, lorsque nous disposerons du pack, j'écirai au procureur du Roi et au collègue de police de la nouvelle zone pour demander que ce point soit bien maintenu dans le plan zonal. Comme toujours dans ce domaine, il faut conjuguer nos efforts.

- *L'incident est clos.*

vrouwen die het slachtoffer zijn van geweld te verhelpen. Jammer genoeg handelt justitie zulke dossiers niet altijd even snel af.

De heer Ahmed Laaouej, minister (in het Frans). - *In een concreet geval werd een woning gevonden voor een vrouw, maar haar agressieve man stalkte haar. De eerste stap is aangifte doen, zodat de politie toezicht kan houden, maar dat volstaat niet. Er moet een gebiedsverbod komen, waar justitie mee aan de slag gaat als het niet wordt nageleefd.*

De nieuwe eengemaakte politiezone moet echtelijk geweld als prioriteit opnemen in haar veiligheidsplan, net zoals dat bij een aantal bestaande zones al het geval was.

Ik nodig u uit om ook andere politieke verantwoordelijken te interpellieren, want het probleem vereist de samenwerking van alle betrokkenen.

- *Het incident is gesloten.*